

Du Dimanche 20 au Mercredi 23 Décembre 1914.

# BULLETIN DES ARMÉES

## DE LA RÉPUBLIQUE

RÉSERVÉ A LA ZONE DES ARMÉES

### DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT

lue à la Chambre par M. René Viviani, Président du Conseil,  
et au Sénat par M. Aristide Briand, Garde des sceaux.

Messieurs,

Cette communication n'est pas la déclaration coutumière dans laquelle un Gouvernement qui se présente pour la première fois devant le Parlement précise sa politique. Il n'y a, pour l'heure, qu'une politique : le combat sans merci jusqu'à la libération définitive de l'Europe, gagée par une paix pleinement victorieuse. C'est le cri qui s'est échappé de toutes les poitrines, lorsque, dans la séance du 4 août, s'est levée, comme l'a si bien dit M. le Président de la République, l'union sacrée qui, à travers l'histoire, sera l'honneur du pays. C'est le cri que répètent tous les Français, après avoir fait disparaître les désaccords où nous nous sommes si souvent acharnés et qu'un ennemi aveugle avait pris pour des divisions irrémédiables. C'est le cri qui s'élève des tranchées glorieuses où la France a jeté toute sa jeunesse et toute sa virilité.

Devant ce surgissement, inattendu pour elle, du sentiment national, l'Allemagne a été troublée dans l'ivresse de son rêve de victoire. Au premier jour du conflit elle niait le droit, elle appelait la force, elle méprisait l'histoire et, pour violer la neutralité de la Belgique et envahir la France, elle invoquait l'unique loi de l'intérêt. Depuis, son gouvernement a compris qu'il lui fallait compter avec l'opinion du monde et il a récemment tenté une réhabilitation de son attitude en essayant de rejeter sur les alliés la responsabilité de la guerre. Mais, au-dessus de tous les pesants mensonges qui n'abusent même plus les crédulités complaisantes, la vérité est apparue. Tous les documents publiés par les nations intéressées et, hier encore, à Rome, le sensationnel discours d'un des plus illustres représentants de la noble Italie, témoignent de la volonté depuis longtemps arrêtée par nos ennemis de tenter un coup de force. Si besoin était, un seul de ces documents suffirait à éclairer le monde : lorsque, à la suggestion du gouvernement anglais, toutes les nations en présence furent sollicitées de suspendre leurs préparatifs militaires et d'inscrire une négociation à Londres, le 31 juillet 1914, la France et la Russie adhérèrent à ce projet. La paix était sauve, même à cette heure suprême, si l'Allemagne avait suivi cette initiative. Or l'Allemagne brusquait la situation, déclarait, le 1<sup>er</sup> août, la guerre à la Russie et rendait l'appel aux armes inéuctable. Et si l'Allemagne, diplomatiquement, brisait la paix dans son germe, c'est parce que, depuis plus de quarante ans, elle poursuivait inlassablement son but,

qui était l'écrasement de la France pour arriver à l'asservissement du monde.

Toutes les révélations sont apportées à ce tribunal de l'histoire où il n'y a pas de place pour la corruption. Et, puisque, malgré leur attachement à la paix, la France et ses alliés ont dû subir la guerre, ils la feront jusqu'au bout. Fidèle à la signature qu'elle a attachée au traité du 4 septembre dernier, et où elle a engagé son honneur, c'est-à-dire sa vie, la France, d'accord avec ses alliés, n'abaissera ses armes qu'après avoir vengé le droit outragé, soutenu pour toujours à la patrie française les provinces qui lui furent ravies par la force, restauré l'héroïque Belgique dans la plénitude de sa vie matérielle et de son indépendance politique, brisé le militarisme prussien, afin de pouvoir reconstruire sur la justice une Europe enfin régénérée.

Ce plan de guerre et ce plan de paix ne nous sont pas inspirés, messieurs, par quelque présomptueuse espérance. Nous avons la certitude du succès. Nous devons cette certitude à notre armée tout entière, à notre marine qui, jointe à la marine anglaise, nous procure la maîtrise des mers, aux troupes qui ont repoussé au Maroc des agressions sans lendemain ; nous la devons aux soldats qui défendent notre pavillon lointain dans ces colonies françaises qui, dès le premier jour, se sont rentrées d'un tendre élan vers la mère patrie. Nous la devons à notre armée dont l'héroïsme fut guidé par des chefs incomparables à travers la victoire de la Marne, la victoire des Flandres, dans maints combats, à la nation qui a su faire correspondre à cet héroïsme l'union, le silence, la sérénité dans les heures critiques. Ainsi nous avons pu montrer au monde qu'une démocratie organisée peut servir par une action vigoureuse l'idéal de liberté et d'égalité qui fait sa grandeur. Ainsi nous avons pu montrer au monde, comme le disait le général en chef, qui est à la fois un grand soldat et un noble citoyen, « que la République peut être fière de l'armée qu'elle a préparée ». Ainsi ont pu apparaître, dans cette guerre impie, toutes les vertus de notre race, et celles qu'on nous accordait : l'initiative, l'élan, la bravoure, la témérité, et celles qu'on nous déniait : l'endurance, la patience, le stoïcisme. Saluons, messieurs, tous ces héros ! Gloire à ceux qui sont tombés dans le sillon avant la victoire et gloire à ceux qui, par elle, les vengeront demain ! Une nation qui suscite de tels enthousiasmes est impérissable.

A l'abri de cet héroïsme, la nation a vécu, travaillé, acceptant toutes les conséquences de la guerre, et la paix civile n'a jamais été troublée. Avant de quitter Paris, à la de-

mande expresse de l'autorité militaire, à l'heure et dans les conditions fixées par elle, et, après avoir organisé, d'accord avec le général en chef des armées, la défense de la capitale, le Gouvernement avait commencé à prendre toutes les mesures nécessaires à l'existence de la nation. Il a usé du droit que lui avait remis le Parlement de régler toutes matières. Dans cette œuvre complexe et délicate, à la fois ample et minutieuse, dont, d'ailleurs, partie est soumise à votre ratification, il a, en gardant la mesure, pu assurer le fonctionnement des services publics, suscité partout les initiatives collectives et individuelles, noué les relations économiques, en vue du ravitaillement, entre différentes régions, surveillé et aidé l'effort continu pour arriver à l'égalité des charges militaires. Il ne fut certes pas exempt d'erreurs et il a profité quelques-fois des suggestions et même des critiques qui lui sont advvenues, comme il convient dans une démocratie où chaque citoyen, et le plus humble, est le collaborateur des pouvoirs publics.

Par l'organe de M. le ministre des finances, qui vous en a fait un exposé magistral, la situation financière vous a été révélée. Les ressources qui nous sont venues de l'émission des bons du Trésor et des avances de la Banque de France nous ont permis de supporter les dépenses imposées par la guerre et nous n'avons pas eu besoin de recourir à un emprunt. La Banque de France est en état, grâce à son excellente situation, de fournir des ressources au Trésor et d'aider à la reprise de la vie économique. Tout témoigne de la vitalité de la France, de la sûreté de son crédit, de la confiance qu'elle inspire à tous, malgré une guerre qui ébranle et appauvrit le monde. Le billet de banque qui fait prime partout, l'escrope des billets de commerce qui s'accroît chaque jour, le relèvement du produit des impôts indirects, tout cela est la manifestation de la force économique d'un pays qui s'est adapté avec aisance aux difficultés nées d'un trouble profond et qui affirme ainsi devant tous que l'état de ses finances lui permet de continuer la guerre jusqu'au jour où les réparations nécessaires seront obtenues.

Messieurs, il ne nous aura pas suffi de saluer les victimes tombées sur le champ de bataille. Nous devons nous découvrir aussi devant les victimes civiles, victimes innocentes que, jusqu'ici, les lois de la guerre avaient protégées et que, pour essayer de terrifier une nation qui est restée et restera inébranlable, l'ennemi a capturées ou massacrées. Vis-à-vis de leurs familles, et c'était chose aisée, le Gouvernement a fait son devoir. Mais la dette du pays n'est pas éteinte. Sous la poussée de l'invasion, des départements ont été occupés et des ruines y sont accumulées. Le Gouvernement prend devant vous un en-

gagement solennel et qu'il a déjà en partie exécuté, en vous proposant une première ouverture de crédit de 300 millions. La France redressera ces ruines, en escomptant certes le produit des indemnités que nous exigerons, et, en attendant, à l'aide d'une contribution que la nation entière payera, fière, dans la détresse d'une partie de ses enfants, de remplir le devoir de la solidarité nationale.

Ainsi, répudiant la forme du secours, qui indique la faveur, l'Etat proclame lui-même le droit à la réparation au profit de ceux qui ont été victimes, dans leurs biens, des faits de guerre et il remplira son devoir dans les limites les plus larges que permettront les capacités financières du pays et dans les conditions qu'une loi spéciale déterminera pour éviter toute injustice et tout arbitraire.

Messieurs, le jour de la victoire définitive n'est pas encore venu. La tâche, jusque-là, sera rude. Elle peut être longue. Préparons-y nos volontés et nos courages. Héritier du plus formidable fardeau de gloire qu'un peuple puisse porter, ce pays souscrit d'avance à tous les sacrifices. Nos alliés le savent. Les nations désintéressées dans le conflit le savent et c'est en vain qu'une campagne effrénée de fausses nouvelles a essayé de surprendre en elles une sympathie qui nous est acquise. Si l'Allemagne, au début, a feint d'en douter, elle ne doute plus.

Qu'elle constate, une fois de plus, qu'en cette heure le Parlement français, après plus de quatre mois de guerre, a renouvelé devant le monde le spectacle qu'il a offert le jour où, au nom de la nation, il a relevé le défi. Le Parlement a toute autorité pour accomplir à nouveau cette œuvre. Il est depuis quarante-quatre ans à la fois l'expression et la garantie de nos libertés, il sait que le Gouvernement accepte avec déférence son contrôle nécessaire, que sa confiance lui est indispensable et que sa souveraineté sera toujours obéie. C'est cette souveraineté même qui accroît la puissance de la démonstration dont il a déjà donné l'exemple.

Pour vaincre, il ne suffit pas de l'héroïsme à la frontière, il faut l'union en dedans. Continuons à préserver de toute atteinte cette union. Aujourd'hui, comme hier, comme demain, n'ayons qu'un cri : la Victoire ; qu'une vision : la Patrie ; qu'un idéal : le Droit. C'est pour lui que nous luttons, qui luttent encore la Belgique qui a donné à cet idéal tout le sang de ses veines, l'inébranlable Angleterre, la Russie fidèle, l'intrépide Serbie, l'audacieuse marine japonaise, les héroïques Monténégrins. Si cette guerre est la plus gigantesque que l'histoire ait enregistrée, ce n'est pas parce que des peuples se heurtent pour conquérir des territoires, des débouchés, un agrandissement de la vie matérielle, des avantages politiques et économiques ; c'est parce qu'ils se heurtent pour régler le sort du monde. Rien de plus grand n'est jamais apparu au regard des hommes : contre la barbarie et le despotisme, contre le système de provocations et de menaces méthodiques que l'Allemagne appellait la paix, contre le système de meurtres et de pillages collectifs que l'Allemagne appelle la guerre, contre l'hégémonie insolente d'une caste militaire qui a déchainé le fléau, avec ses alliés, la France émancipatrice et vengeance, d'un seul élan, s'est dressée. Voilà l'enjeu. Il dépasse notre vie tout entière. Continuons donc à n'avoir qu'une seule âme, et demain, dans la paix de la victoire, restituons à la liberté aujourd'hui volontairement enchaînée de nos opinions, nous nous rappellerons avec fierté ces jours tragiques — car ils nous auront faits plus vaillants et meilleurs.

## Rentrée du Parlement.

La session extraordinaire des Chambres, fixée comme nous l'avions annoncé, au 22 décembre, s'est ouverte, solennellement, mardi, à deux heures.

Dans l'une et l'autre Assemblée, la lecture de la déclaration du Gouvernement a été accueillie par des applaudissements répétés et de longues acclamations.

Au Palais-Bourbon, devant la foule des députés garnissant tous les gradins, devant les membres du corps diplomatique à la tête desquels on se montrait les ambassadeurs des nations alliées, devant le public frémissant des galeries archibondées, M. René Viviani, président du conseil, est monté à la tribune et ses premières paroles ont été saluées par une double salve de bravos. Cet enthousiasme n'a fait que s'accroître au cours de la lecture et la déclaration entière a été hachée d'un bout à l'autre par les applaudissements.

Une minute particulièrement émouvante a été celle où le chef du Gouvernement, parlant des vaillantes armées étrangères qui combattent à nos côtés, a glorifié l'héroïsme belge. Tous les députés debout, battant des mains, ont fait au roi Albert et à son père une ovation grandiose.

La Chambre, renouvelant l'exemple qu'elle avait donné le 4 août 1914, a donné au spectacle reconfortant de son *union sacrée* dans l'intérêt supérieur de la défense nationale.

Pour manifester ses sentiments, qui sont ceux du pays tout entier, elle a accueilli encore de ses bravos les ministres qui sont venus déposer à la tribune divers projets de loi et en particulier MM. Ribot, ministre des finances, et Millerand, ministre de la guerre.

Au Luxembourg, les sénateurs, comme on le verra d'autre part, ont donné leur approbation enthousiaste aux paroles du Gouvernement que leur a transmises M. Aristide Briand, garde des sceaux.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

La séance est ouverte à deux heures.

Tous les députés occupent leur place. Les sièges de MM. Goujon, député de l'Ain, Norfier, député de Neuilly-sur-Seine, Proust, député de la Savoie, tombés au champ d'honneur, sont drapés de crêpe et ornés d'une écharpe tricolore.

Le président, M. Paul Deschanel, se lève au milieu d'un silence impressionnant et prononce une élégante allocution.

Représentants de la France, s'écrie-t-il, elevons nos âmes vers les héros qui combattaient pour elle !

Jamais la France ne fut plus grande, jamais l'humanité ne monta plus haut. Soldats intrépides, joignant à leur naturelle bravoure le courage le plus dur des longues patientes, chefs à la fois prudents et hardis, unis à leurs troupes par une mutuelle affection, et dont le sang-froid, l'esprit d'organisation et la maîtrise ramaignaient nos couleurs en Alsace, triomphaient sur la Marne et tenaient dans les Flandres, saintes femmes, versant aux blessures leur tendresse ; mères stoïques ; enfants sublimes, martyrs de leur dévouement ; et tout ce peuple impassible sous la tempête, brûlant de la même foi ; vit-on jamais en aucun temps, en aucun pays, plus magnifique explosion de vertus ? (Applaudissements.)

Il semble qu'en cette heure divine la patrie a réuni toutes les grandeurs de son histoire : vaillance de Jeanne la Lorraine et enthousiasme des guerres libératrices de la Révolution ; modestie des généraux de la première République et confiance inébranlable de Gambetta ; édit de Nantes éteignant les discorde civiles et nuit du 4 août effaçant les inégalités sociales. (Applaudissements prolongés.)

Ah ! c'est que la France ne défend pas seulement sa terre, ses foyers, les tombeaux des

alleux, les souvenirs sacrés, les œuvres idéales de l'art et de la foi et tout ce que son génie répand de grâce, de justice et de beauté ; elle défend autre chose encore : le respect des traités, l'indépendance de l'Europe et la liberté humaine. Oui, il s'agit de savoir si tout l'effort de la conscience, pendant les siècles, aboutira à son esclavage ; si des millions d'hommes pourront être pris, livrés, parqués de l'autre côté d'une frontière et condamnés à se battre pour leurs conquérants et leurs maîtres contre leur patrie, contre leur famille et contre leurs frères ; il s'agit de savoir si la matière asservira l'esprit et si le monde sera la proie sanglante de la violence.

Mais non ! la politique elle aussi a ses lois immuables : chaque fois qu'une hégémonie menace l'Europe, une coalition s'est formée contre elle et à fini par la réduire. Or, l'empire allemand, qui s'est constitué au nom du principe des nationalités, a violé partout : en Pologne, en Danemark, en Alsace-Lorraine et nos provinces immobiles sont devvenues le gage de ses conquêtes. (Applaudissements.)

Et voici que l'Angleterre, visée au cœur, affronte les nécessités nouvelles de son destin, et, avec le Canada, l'Australie et les Indes, poursuit à nos côtés, dans le plus vaste drame de l'histoire, sa glorieuse mission civilisatrice.

Voici que l'empire russe, à la voix de l'héroïque Serbie, se dresse vengeur des opprimés, vainqueur prédestiné des ambitions germaniques. Voici que la Belgique, miracle d'énergie, foyer d'honneur, offre à l'univers, sur ses ruines fumantes, l'exemple souverain de la grandeur morale. Voici que le Japon, réparant les injustices commises envers les peuples d'Extrême-Orient, nous envoie l'heureux présage des délivrances nécessaires.

Le monde veut vivre enfin, l'Europe veut respirer. Les peuples doivent disposer librement d'eux-mêmes. Demain, après-demain, je ne sais ! mais ce qui est sûr, — j'atteste nos morts ! — c'est que tous, jusqu'au bout, nous ferons tout notre devoir pour réaliser la pensée de notre race. Le droit prime la force ! (Longue ovation.)

Le président de la Chambre a prononcé ensuite l'éloge funèbre des députés morts depuis le 4 août et particulièrement de ceux tombés au champ d'honneur. Il a salué les membres de la Chambre cités à l'ordre de l'armée, décédés ou promus sur le champ de bataille. Il a adressé l'hommage de la Chambre aux départements foulés par l'étranger qui « ont mérité par la splendeur de leur indomptable courage notre amour encore plus passionné et la vénération des siècles ». L'affichage de ce beau discours a été ordonné.

M. René Viviani a donné ensuite lecture de la déclaration du Gouvernement, applaudie, acclamée à de nombreuses reprises. Et, après le dépôt par les ministres de divers projets de loi, la Chambre leva sa séance et s'ajourna au lendemain.

## SÉNAT

M. Antonin Dubost, président du Sénat, en ouvrant la séance, a salué la mémoire des membres du Sénat, décédés depuis cette séance du 4 août qui a scellé l'union de tous les partis pour le salut de la France. Il a rappelé dans quelles circonstances glorieuses tombé M. Émile Reynaud, qui avait pu, tout au moins, l'un des premiers, contempler, en son vol héroïque, la plaine d'Alsace retrouvée.

Le président du Sénat a terminé en ces termes :

Envoyons un salut respectueux à la mémoire de tous les héros anonymes, dont les corps restent couchés sur le sol qu'ils ont défendu pied à pied, nouvelle semence de sang et d'héroïsme donnée aux champs de la frontière qui, depuis des siècles, en ont tant reçu.

Adressons au général Joffre et à ses collaborateurs, auxquels récemment nous allions porter, en votre nom, le salut du Parlement et de la nation, adressons-leur l'expression de nos espoirs passionnés et de notre confiance fidèle ! (Applaudissements.)

Affirmons une fois de plus à toutes les ha-

utes parties de l'humanité, coalisées avec nous contre la barbarie, le pacte indissoluble qui nous unit à la vie et à la mort !

Saluons enfin le pays tout entier, dont il n'est plus de vieillard, de femme ou d'enfant qui ne console sa douleur dans une immense collaboration pour le maintien de la vie nationale ; il a prouvé qu'il mérite qu'on lui fasse confiance et ce n'est que par une confiance entière et réciproque entre le Gouvernement, le Parlement et le pays que notre force décisive et notre unité morale pourront être sauvegardées !

En terminant, je traduirai certainement vos sentiments unanimes en félicitant ceux de nos collègues qui accomplissent leur devoir à l'armée et que nous accompagnons de nos voeux.

Messieurs, vivent à jamais la France et la République ! (Applaudissements prolongés.)

M. Aristide Briand, garde des sceaux, a donné lecture ensuite de la déclaration du Gouvernement, acclamée au Luxembourg avec la même unanimité qu'au Palais-Bourbon.

## Dans les Commissions.

La plupart des grandes commissions parlementaires avaient siégé lundi.

M. Millerand, ministre de la guerre, a été entendu par la commission de l'armée, à laquelle il a fourni, dit le procès-verbal, toutes les communications relatives à l'armement des troupes et à l'entretien des approvisionnements et munitions.

La commission « s'est montrée unanimement satisfaite des renseignements qui lui ont été donnés et des mesures qui ont été prises par l'administration de la guerre ».

M. Millerand, ministre de la guerre, s'est rendu ensuite à la commission du budget. Il a donné sur l'état moral et matériel de l'armée des renseignements dont se dégage l'impression la plus réconfortante et la plus rassurante.

Il a été également entendu par les commissions des finances et de l'armée du Sénat, où il a fourni toutes les explications qui lui ont été demandées et qui ont été approuvées à l'unanimité.

## SITUATION MILITAIRE

du 18 au 22 décembre.

**18 DÉCEMBRE, 23 heures.** — Nous avons gagné un peu de terrain le long des dunes au nord-est de Nieuport et de Saint-Georges.

À l'est et au sud d'Ypres, où l'ennemi renforce ses organisations défensives, combats d'artillerie et progression légère de notre part.

De la Lys à l'Oise, les forces alliées se sont emparées d'une partie des tranchées de première ligne allemandes sur le front Richelieu-Avoué — Givenchy-les-la-Bassée.

À sud-est d'Albert, la tranchée enlevée par nous le 17, près de Maricourt, et perdue le 18 a été reprise hier.

Dans la région de Lihons, les Allemands ont attaqué deux fois et très violemment pour nous reprendre les tranchées conquises par nous le 18 : ils ont été repoussés.

De l'Oise à l'Argonne, supériorité de notre artillerie se manifestant par l'interruption du feu de l'adversaire, la destruction d'abris de mitrailleuses et d'observatoires et la dispersion d'un rassemblement.

En Argonne, dans le bois de la Grurie, nous avons repoussé trois attaques : deux sur Fontaine-Madame, une à Saint-Hubert.

Entre Argonne et Vosges, aucun incident s'ajoutant.

**21 DÉCEMBRE, 15 heures.** — Dans la journée du 20, rien d'important à signaler en Aisne, si ce n'est quelques progrès dans la région de Lombaerzyde et Saint-Georges et au sud est du cabaret Kortek (sud-est de Bixchoote), l'occupation de quelques maisons de Zwarteleen (sud de Zilledeke), et le bombardement par l'ennemi de l'hôpital d'Ypres.

L'offensive britannique dans la région d'Armentières.

Notre artillerie a détruit deux batteries lourdes dans la région de Verdun.

Sur le reste du front, rien de notable à signaler.

**19 DÉCEMBRE, 15 heures.** — En Belgique, nous avons, dans la journée du 18, repris l'artillerie ennemie au nord de Carnoy (est d'Albert) ; elle a bouleversé les tranchées allemandes et culbuté deux pièces d'une batterie établie près de Hem (sud-est de Carnoy). Elle a aussi pris nettement l'avantage sur l'Aisne et dans le secteur de Reims.

En Champagne, dans la région de Proves, de Perthes et de Beauséjour, ainsi qu'en Argonne, nous avons réalisé sur tout notre front des gains appréciables ; en particulier au nord-est de Beauséjour, où nous avons conquis 1,200 mètres de tranchées ennemis. Dans le bois de la Grurie, nous avons fait exploser quatre sapes minées et nous sommes établis dans les excavations.

Entre l'Argonne et la Meuse, progressé sur tout le front, notamment dans la région de Varennes où le ruisseau de Cheppes a été dépassé de 500 mètres, et dans la région de Gercourt-Béthincourt.

Sur la rive droite de la Meuse, nous avons gagné du terrain sur la Croupe, à 2 kilomètres au nord-ouest de Brabant et dans le bois de Convenvoie.

Enfin, sur les Hauts-de-Meuse, légers progrès dans le bois des Chevaliers, au nord-est du fort de Troyon.

**21 DÉCEMBRE, 23 heures.** — Les troupes britanniques ont attaqué et, ce matin, elles avaient repris la plupart des tranchées perdues.

Devant Lihons, l'ennemi a prononcé quatre

## BULLETIN DES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE

Saint-Hubert, l'ennemi, par une attaque très vive, a réussi à progresser légèrement.

Il est confirmé que sur les Hauts-de-Meuse notre tir, réglé par avions, a démolé deux batteries lourdes et endommagé une troisième batterie.

De la Meuse aux Vosges, rien à signaler. Dans les Vosges, vive fusillade allemande, mais pas d'attaque.

**19 DÉCEMBRE, 23 heures.** — En Belgique, dans la région de Steenstraete, une attaque ennemie a été repoussée et nous avons fait de sensibles progrès aux abords du cabaret Kortek.

Les troupes britanniques ont perdu, du côté de Neuve-Chapelle, quelques-unes des tranchées conquises hier, tandis que le corps indien a progressé de quelques centaines de mètres vers Richebourg-l'Avoué.

L'ennemi a montré de l'activité vers Thiepval et vers Lihons. En ce dernier point, une troupe ennemie a été surprise en colonne et littéralement fauchée.

De l'Oise aux Vosges, aucun incident à noter.

**20 DÉCEMBRE, 15 heures.** — De la mer à la Lys, nous avons gagné un peu de terrain en avant de Nieuport et de Saint-Georges.

A l'est et au sud d'Ypres, où l'ennemi renforce ses organisations défensives, combats d'artillerie et progression légère de notre part.

De la Lys à l'Oise, les forces alliées se sont emparées d'une partie des tranchées de première ligne allemandes sur le front Richelieu-Avoué — Givenchy-les-la-Bassée.

À l'est d'Albert, la tranchée enlevée par nous le 1

## NOUVELLES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

**France et Belgique.** — Le conseil municipal de Paris a reçu dimanche en séance solennelle, à l'Hôtel de Ville, M. Carton de Wiart, ministre de la Justice de Belgique, et un certain nombre de conseillers communaux. MM. Viviani, président du conseil; Brand, Delcassé, Pichon, le baron Guillaume, ministre de Belgique en France, et le baron Beyen, ancien ministre à Berlin, assistaient à la cérémonie, ainsi que les sénateurs, les députés de la Seine et de nombreux conseillers municipaux.

MM. Adrien Mithouard, président du conseil municipal; Delanney, préfet de la Seine; Laurent, préfet de police, et Chérest, président du conseil général, ont pris tour à tour la parole.

Hommage d'un pays neutre au « Bulletin des armées ». — Le critique militaire du journal suédois *Dagblad*, parlant du *Bulletin des armées*:

« Ce bulletin, rédigé en termes modérés et évitant toute louange, donne une impression de vérité et mérite d'être placé au premier rang parmi les documents qu'on a jusqu'ici concernant la lutte sur le front occidental. »

Une chaleureuse ovation a accueilli ses paroles. Puis la musique de la garde républicaine a joué la *Brabançonne* et la *Marseillaise*.

Les représentants de la Belgique et ceux de la municipalité de Paris sont allés ensuite à l'Hôtel-Vieux pour y visiter l'hôpital aménagé par la ville pour les Belges.

La foule los a acclamés au passage.

C'était, du reste, dimanche, pour la France entière, le jour du « petit drapeau belge »; on vendait à Paris et dans toutes les villes de petits drapeaux aux couleurs noire, jaune et rouge, au profit des réfugiés de Belgique. Le temps a favorisé cette bonne œuvre, du moins à Paris, où la recette a dépassé 200,000 fr. Le Président de la République et Mme Poincaré avaient reçu un drapeau fait pour eux personnellement, et répondent à la délicate attention du comité par l'envoi d'une somme de 1,000 fr.

Au résumé, excellente journée pour nos malheureux frères.

**Les sacrifices de la Grande-Bretagne.** — D'après les déclarations de M. Lloyd George, chancelier de l'Echiquier, il résulte que les dépenses mensuelles de l'Angleterre pour l'armée et la flotte sont actuellement de 45 millions de livres sterling, soit d'un milliard 125 millions de francs.

La Grande-Bretagne a, en effet, plus de deux millions d'hommes sous les armes, qui seront complétés, avant le printemps, par 500,000 nouveaux soldats, magnifiquement entraînés.

Le merveilleux effort de notre allié mérite notre plus profonde admiration.

**La destruction de Dinant.** — Par le récit d'un Hollandais « témoin oculaire », on a maintenant quelques précisions sur ce que furent les horreurs de la destruction de Dinant par les Allemands à la fin d'août. Sous prétexte que la population avait tiré sur eux, après le bombardement — en réalité, la population n'avait pas d'armes et ce sont les soldats français qui ont tiré — les Allemands commencèrent par s'emparer de 153 habitants, au hasard, pour les fusiller sous les yeux de leurs femmes et de leurs enfants.

Six d'entre eux, dont deux n'avaient pas été touchés par les balles et dont quatre n'étaient que légèrement blessés, furent les morts; mais l'officier ordonna à ceux qui pouvaient encore se tenir debout de se dresser, car on ne tire plus, et lorsque les six survivants eurent obéi, il commanda : « Abattez-les aussi. »

Ensuite il fit tirer à coups de mitrailleuses sur les manteaux de corps.

Dans ces jours terribles, tant à Dinant que dans les villages environnants, plus de 800 personnes furent tuées, 500 furent arrêtées et transportées à Cassel et la ville fut complètement mise à sac.

« J'ai eu à Dinant, conclut le « témoin oculaire », un avant-goût de la fin du monde. »

**Un député au Reichstag dans l'armée française.** — Les journaux allemands ont annoncé à plusieurs reprises la disparition et la mort de M. Georges Weill, député socialiste qui représentait la ville de Metz au Reichstag depuis 1912.

M. Georges Weill n'est pas mort: dès le 5 août, ayant réussi à passer en France, il s'enrôla dans nos troupes, et il vient d'écrire

à ses amis d'Alsace-Lorraine une lettre publique, qui se termine par ces mots :

« En m'engageant dans l'armée de la République, en poursuivant ainsi la lutte contre l'Allemagne militarisée et prussianisée, oppresseur de la liberté de tous les peuples, j'ai conscience d'avoir bien rempli mon devoir de député socialiste et de député d'Alsace-Lorraine. »

Cette lettre, certainement, arrivera jusqu'au Reichstag; on y fera une drôle de mine, en la lisant!

Hommage d'un pays neutre au « Bulletin des armées ». — Le critique militaire du journal suédois *Dagblad*, parlant du *Bulletin des armées*:

« Ce bulletin, rédigé en termes modérés et évitant toute louange, donne une impression de vérité et mérite d'être placé au premier rang parmi les documents qu'on a jusqu'ici concernant la lutte sur le front occidental. »

Une chaleureuse ovation a accueilli ses paroles. Puis la musique de la garde républicaine a joué la *Brabançonne* et la *Marseillaise*.

Les représentants de la Belgique et ceux de la municipalité de Paris sont allés ensuite à l'Hôtel-Vieux pour y visiter l'hôpital aménagé par la ville pour les Belges.

La foule los a acclamés au passage.

C'était, du reste, dimanche, pour la France entière, le jour du « petit drapeau belge »; on vendait à Paris et dans toutes les villes de petits drapeaux aux couleurs noire, jaune et rouge, au profit des réfugiés de Belgique. Le temps a favorisé cette bonne œuvre, du moins à Paris, où la recette a dépassé 200,000 fr. Le Président de la République et Mme Poincaré avaient reçu un drapeau fait pour eux personnellement, et répondent à la délicate attention du comité par l'envoi d'une somme de 1,000 fr.

Au résumé, excellente journée pour nos malheureux frères.

**Les sacrifices de la Grande-Bretagne.** — D'après les déclarations de M. Lloyd George, chancelier de l'Echiquier, il résulte que les dépenses mensuelles de l'Angleterre pour l'armée et la flotte sont actuellement de 45 millions de livres sterling, soit d'un milliard 125 millions de francs.

La Grande-Bretagne a, en effet, plus de deux millions d'hommes sous les armes, qui seront complétés, avant le printemps, par 500,000 nouveaux soldats, magnifiquement entraînés.

Le merveilleux effort de notre allié mérite notre plus profonde admiration.

**La destruction de Dinant.** — Par le récit d'un Hollandais « témoin oculaire », on a maintenant quelques précisions sur ce que furent les horreurs de la destruction de Dinant par les Allemands à la fin d'août. Sous prétexte que la population avait tiré sur eux, après le bombardement — en réalité, la population n'avait pas d'armes et ce sont les soldats français qui ont tiré — les Allemands commencèrent par s'emparer de 153 habitants, au hasard, pour les fusiller sous les yeux de leurs femmes et de leurs enfants.

Six d'entre eux, dont deux n'avaient pas été touchés par les balles et dont quatre n'étaient que légèrement blessés, furent les morts; mais l'officier ordonna à ceux qui pouvaient encore se tenir debout de se dresser, car on ne tire plus, et lorsque les six survivants eurent obéi, il commanda : « Abattez-les aussi. »

Ensuite il fit tirer à coups de mitrailleuses sur les manteaux de corps.

Dans ces jours terribles, tant à Dinant que dans les villages environnants, plus de 800 personnes furent tuées, 500 furent arrêtées et transportées à Cassel et la ville fut complètement mise à sac.

« J'ai eu à Dinant, conclut le « témoin oculaire », un avant-goût de la fin du monde. »

**Un député au Reichstag dans l'armée française.** — Les journaux allemands ont annoncé à plusieurs reprises la disparition et la mort de M. Georges Weill, député socialiste qui représentait la ville de Metz au Reichstag depuis 1912.

M. Georges Weill n'est pas mort: dès le 5 août, ayant réussi à passer en France, il s'enrôla dans nos troupes, et il vient d'écrire

à ses amis d'Alsace-Lorraine une lettre publique, qui se termine par ces mots :

« En m'engageant dans l'armée de la République, en poursuivant ainsi la lutte contre l'Allemagne militarisée et prussianisée, oppresseur de la liberté de tous les peuples, j'ai conscience d'avoir bien rempli mon devoir de député socialiste et de député d'Alsace-Lorraine. »

Cette lettre, certainement, arrivera jusqu'au Reichstag; on y fera une drôle de mine, en la lisant!

Hommage d'un pays neutre au « Bulletin des armées ». — Le critique militaire du journal suédois *Dagblad*, parlant du *Bulletin des armées*:

« Ce bulletin, rédigé en termes modérés et évitant toute louange, donne une impression de vérité et mérite d'être placé au premier rang parmi les documents qu'on a jusqu'ici concernant la lutte sur le front occidental. »

Une chaleureuse ovation a accueilli ses paroles. Puis la musique de la garde républicaine a joué la *Brabançonne* et la *Marseillaise*.

Les représentants de la Belgique et ceux de la municipalité de Paris sont allés ensuite à l'Hôtel-Vieux pour y visiter l'hôpital aménagé par la ville pour les Belges.

La foule los a acclamés au passage.

C'était, du reste, dimanche, pour la France entière, le jour du « petit drapeau belge »; on vendait à Paris et dans toutes les villes de petits drapeaux aux couleurs noire, jaune et rouge, au profit des réfugiés de Belgique. Le temps a favorisé cette bonne œuvre, du moins à Paris, où la recette a dépassé 200,000 fr. Le Président de la République et Mme Poincaré avaient reçu un drapeau fait pour eux personnellement, et répondent à la délicate attention du comité par l'envoi d'une somme de 1,000 fr.

Au résumé, excellente journée pour nos malheureux frères.

**Les sacrifices de la Grande-Bretagne.** — D'après les déclarations de M. Lloyd George, chancelier de l'Echiquier, il résulte que les dépenses mensuelles de l'Angleterre pour l'armée et la flotte sont actuellement de 45 millions de livres sterling, soit d'un milliard 125 millions de francs.

La Grande-Bretagne a, en effet, plus de deux millions d'hommes sous les armes, qui seront complétés, avant le printemps, par 500,000 nouveaux soldats, magnifiquement entraînés.

Le merveilleux effort de notre allié mérite notre plus profonde admiration.

**La destruction de Dinant.** — Par le récit d'un Hollandais « témoin oculaire », on a maintenant quelques précisions sur ce que furent les horreurs de la destruction de Dinant par les Allemands à la fin d'août. Sous prétexte que la population avait tiré sur eux, après le bombardement — en réalité, la population n'avait pas d'armes et ce sont les soldats français qui ont tiré — les Allemands commencèrent par s'emparer de 153 habitants, au hasard, pour les fusiller sous les yeux de leurs femmes et de leurs enfants.

Six d'entre eux, dont deux n'avaient pas été touchés par les balles et dont quatre n'étaient que légèrement blessés, furent les morts; mais l'officier ordonna à ceux qui pouvaient encore se tenir debout de se dresser, car on ne tire plus, et lorsque les six survivants eurent obéi, il commanda : « Abattez-les aussi. »

Ensuite il fit tirer à coups de mitrailleuses sur les manteaux de corps.

Dans ces jours terribles, tant à Dinant que dans les villages environnants, plus de 800 personnes furent tuées, 500 furent arrêtées et transportées à Cassel et la ville fut complètement mise à sac.

« J'ai eu à Dinant, conclut le « témoin oculaire », un avant-goût de la fin du monde. »

**Un député au Reichstag dans l'armée française.** — Les journaux allemands ont annoncé à plusieurs reprises la disparition et la mort de M. Georges Weill, député socialiste qui représentait la ville de Metz au Reichstag depuis 1912.

M. Georges Weill n'est pas mort: dès le 5 août, ayant réussi à passer en France, il s'enrôla dans nos troupes, et il vient d'écrire

à ses amis d'Alsace-Lorraine une lettre publique, qui se termine par ces mots :

« En m'engageant dans l'armée de la République, en poursuivant ainsi la lutte contre l'Allemagne militarisée et prussianisée, oppresseur de la liberté de tous les peuples, j'ai conscience d'avoir bien rempli mon devoir de député socialiste et de député d'Alsace-Lorraine. »

Cette lettre, certainement, arrivera jusqu'au Reichstag; on y fera une drôle de mine, en la lisant!

Hommage d'un pays neutre au « Bulletin des armées ». — Le critique militaire du journal suédois *Dagblad*, parlant du *Bulletin des armées*:

« Ce bulletin, rédigé en termes modérés et évitant toute louange, donne une impression de vérité et mérite d'être placé au premier rang parmi les documents qu'on a jusqu'ici concernant la lutte sur le front occidental. »

Une chaleureuse ovation a accueilli ses paroles. Puis la musique de la garde républicaine a joué la *Brabançonne* et la *Marseillaise*.

Les représentants de la Belgique et ceux de la municipalité de Paris sont allés ensuite à l'Hôtel-Vieux pour y visiter l'hôpital aménagé par la ville pour les Belges.

La foule los a acclamés au passage.

C'était, du reste, dimanche, pour la France entière, le jour du « petit drapeau belge »; on vendait à Paris et dans toutes les villes de petits drapeaux aux couleurs noire, jaune et rouge, au profit des réfugiés de Belgique. Le temps a favorisé cette bonne œuvre, du moins à Paris, où la recette a dépassé 200,000 fr. Le Président de la République et Mme Poincaré avaient reçu un drapeau fait pour eux personnellement, et répondent à la délicate attention du comité par l'envoi d'une somme de 1,000 fr.

Au résumé, excellente journée pour nos malheureux frères.

**Les sacrifices de la Grande-Bretagne.** — D'après les déclarations de M. Lloyd George, chancelier de l'Echiquier, il résulte que les dépenses mensuelles de l'Angleterre pour l'armée et la flotte sont actuellement de 45 millions de livres sterling, soit d'un milliard 125 millions de francs.

La Grande-Bretagne a, en effet, plus de deux millions d'hommes sous les armes, qui seront complétés, avant le printemps, par 500,000 nouveaux soldats, magnifiquement entraînés.

Le merveilleux effort de notre allié mérite notre plus profonde admiration.

**La destruction de Dinant.** — Par le récit d'un Hollandais « témoin oculaire », on a maintenant quelques précisions sur ce que furent les horreurs de la destruction de Dinant par les Allemands à la fin d'août. Sous prétexte que la population avait tiré sur eux, après le bombardement — en réalité, la population n'avait pas d'armes et ce sont les soldats français qui ont tiré — les Allemands commencèrent par s'emparer de 153 habitants, au hasard, pour les fusiller sous les yeux de leurs femmes et de leurs enfants.

Six d'entre eux, dont deux n'avaient pas été touchés par les balles et dont quatre n'étaient que légèrement blessés, furent les morts; mais l'officier ordonna à ceux qui pouvaient encore se tenir debout de se dresser, car on ne tire plus, et lorsque les six survivants eurent obéi, il commanda : « Abattez-les aussi. »

Ensuite il fit tirer à coups de mitrailleuses sur les manteaux de corps.

Dans ces jours terribles, tant à Dinant que dans les villages environnants, plus de 800 personnes furent tuées, 500 furent arrêtées et transportées à Cassel et la ville fut complètement mise à sac.

« J'ai eu à Dinant, conclut le « témoin oculaire », un avant-goût de la fin du monde. »

**Un député au Reichstag dans l'armée française.** — Les journaux allemands ont annoncé à plusieurs reprises la disparition et la mort de M. Georges Weill, député socialiste qui représentait la ville de Metz au Reichstag depuis 1912.

M. Georges Weill n'est pas mort: dès le 5 août, ayant réussi à passer en France, il s'enrôla dans nos troupes, et il vient d'écrire

à ses amis d'Alsace-Lorraine une lettre publique, qui se termine par ces mots :

« En m'engageant dans l'armée de la République, en poursuivant ainsi la lutte contre l'Allemagne militarisée et prussianisée, oppresseur de la liberté de tous les peuples, j'ai conscience d'avoir bien rempli mon devoir de député socialiste et de député d'Alsace-Lorraine. »

Cette lettre, certainement, arrivera jusqu'au Reichstag; on y fera une drôle de mine, en la lisant!

Hommage d'un pays neutre au « Bulletin des armées ». — Le critique militaire du journal suédois *Dagblad*, parlant du *Bulletin des armées*:

« Ce bulletin, rédigé en termes modérés et évitant toute louange, donne une impression de vérité et mérite d'être placé au premier rang parmi les documents qu'on a jusqu'ici concernant la lutte sur le front occidental. »

Une

## LE TABLEAU D'HONNEUR

## CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE

*Les Braves, dont les noms suivent, ont été cités à l'Ordre de l'Armée :*

21<sup>e</sup> Corps d'Armée.

**Capitaine DUBARLE**, 3<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : déjà cité à l'ordre de l'armée pour sa belle conduite dans un premier combat, s'est de nouveau distingué en s'élançant à l'assaut avec une compagnie de 150 chasseurs sur la première tranchée allemande, dont il s'est emparé. Officier d'une énergie indomptable.

**Capitaine PIGNATI**, état-major de la 85<sup>e</sup> brigade : actif et dévoué, remplit ses fonctions avec un zèle inlassable que ne ralentissent ni la fatigue, ni les difficultés, ni le danger. A fait preuve, dans tous les engagements du plus grand sang-froid et du plus grand courage.

**Cavalier DENET**, éclaireur au 21<sup>e</sup> d'infanterie : éclaireur monté, voyant une quinzaine d'hommes ramenés en arrière par un feu violent, donna son cheval à un chasseur à pied blessé, prit sa carabine, réunit les hommes et, par son exemple et son énergie, les conduisit jusqu'à la crête.

**Sous-lieutenant FAGOTAT**, 4<sup>e</sup> chasseurs : très belle attitude au feu. Blessé d'un éclat d'obus a continué à exercer son commandement.

**Adjudant de réserve BOUCHER**, 4<sup>e</sup> chasseurs : ce sous-officier, indépendamment de fréquentes reconnaissances périlleuses dans lesquelles il a donné l'exemple en se mettant en extrême pointe, a énergiquement secondé son lieutenant pendant la nuit du 25 au 27 août, dans une retraite à travers les lignes allemandes et a contribué à ramener les hommes dont se composait la patrouille de cet officier.

**Lieutenant de réserve DALPHIN**, 4<sup>e</sup> chasseurs : le 19 octobre, faisant une reconnaissance très près de l'ennemi pour engager son peloton au feu, a eu d'abord son cheval tué sous lui et a été blessé mortellement lui-même quelques instant après.

**Sous-lieutenant DE LA FAY**, 10<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied : le 25 août, a ramené trois fois sa section au feu et a été tué au moment où allait donner l'assaut.

**Soldat ESPIRE**, 158<sup>e</sup> d'infanterie : chef de patrouille, a reconnu dans des circonstances particulièrement difficiles et périlleuses la liste d'un village ; ne s'est replié que lorsqu'il a pu rapporter un renseignement précis et de la plus haute importance sur la position de quatre mitrailleuses allemandes cachées dans les maisons.

**Sous-lieutenant BEDUE**, 10<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied : le 25 août, tout en continuant à assurer le commandement de sa section, a, sous un feu violent, transporté à l'abri des balles son commandant blessé mortellement. Le 30 septembre, a brillamment commandé la section avant-garde de sa compagnie et malgré des feux de flanc et de face, a atteint la position qui lui était indiquée.

**Capitaine BRUNET**, 10<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied : le 25 août, alors que sa compagnie se retrouvait, a refusé de se laisser emporter par ses chasseurs. Ayant un revolver dans chaque main, a tiré sur l'ennemi qui s'approchait, protégeant ainsi le repli des derniers éléments de sa troupe. A été alors atteint d'une deuxième blessure.

**Soldat KAYSER**, 10<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied : le 19 août, étant en patrouille s'est trouvé seul en face d'une patrouille ennemie commandée par un officier ; a simulé la mort, laissé passer la patrouille ennemie, tué l'officier qui la commandait, blessé deux patrouilleurs et mis la patrouille en fuite. Blessé le 22 août.

**Lieutenant-colonel HOUSSEMENT**, 158<sup>e</sup> d'infanterie : a toujours montré les plus belles qualités de commandement et de bon sens. Le 11 octobre, a défendu une position jusqu'à la dernière extrémité avec le 3<sup>e</sup> bataillon du

158<sup>e</sup>. Quoique cerné, il est parvenu à en sortir avec sa troupe grâce à son énergie et à ses habiles dispositions.

**Capitaine PETIT**, 21<sup>e</sup> bataillon du génie : chargé d'organiser une position défensive, le 20 août, en plein bois, sous la protection de deux compagnies de chasseurs à pied, a été surpris en plein travail par une attaque de l'ennemi et tué en assurant très énergiquement la défense de la position qu'il occupait.

**Sous-lieutenant COINTEMENT**, compagnie 2/3 de génie : blessé au genou, le 21 août, à la tête de la section qu'il commandait avec le plus grand sang-froid ; au milieu des bois, est resté sur le terrain du combat pour maintenir tous ses hommes sur la ligne de feu.

**Capitaine LELORAIN**, 59<sup>e</sup> d'artillerie : sa batterie ayant été soumise pendant sept heures à un feu très violent d'artillerie de gros calibre mettant hors de combat le lieutenant, trois chefs de pieces, et incendant un caisson, quitta son poste d'observation, se précipita dans sa batterie où, grâce à sa fermeté, son sang-froid et son courage, il sut maintenir le calme et put faire continuer le tir.

**Général de brigade CADOUAL**, commandant la 13<sup>e</sup> division d'infanterie : a montré de la vigueur, de l'énergie et de l'habileté dans le commandement de sa brigade dans les circonstances les plus difficiles, les 3, 4, 5 et 6 octobre.

**Chef de bataillon EVENO**, 10<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : le 25 août, a mené son bataillon à l'attaque avec une compétence et une audace remarquables. A été tué au moment où il allait l'entrainer à l'assaut.

**Capitaine MÉRY**, 3<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : a été le 8 août en entraînant sa compagnie à l'assaut.

**Capitaine NICOLAYSEN**, 3<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : a tenu la plus brillante conduite. Blessé grièvement en soutenant la retraite du bataillon, le 21 août, est décédé à l'ambulance des suites de ses blessures.

**Lieutenant MORTAGNE**, 3<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : a été tué en entraînant son peloton à l'attaque, le 23 août.

**Lieutenant VOGIN**, 3<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : a été tué en entraînant son peloton à l'assaut, le 20 août.

**Lieutenant BIZE**, 31<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : a été tué en soutenant la retraite du bataillon le 21 août.

**Sous-lieutenant BOUX**, 31<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : a été tué d'un éclat d'obus dans la tranchée le 23 septembre au moment où se dressant hors de la tranchée il faisait des signaux pour correspondre avec notre artillerie.

**Sous-lieutenant de MIRIBEL**, 3<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied : s'est distingué par son inépuisable danger, son coup d'œil et son ascendance sur ses hommes : le 21 août, a tenu sa section pendant cinq heures sous un feu violent devant une infanterie supérieure en nombre ; 20<sup>e</sup> le 5 août, a dirigé le feu de sa section dans un calme parfait, bien qu'elle fut prise à revers ; a donné aux compagnies cernées dans un village le temps de se dégager ; 3<sup>e</sup> le 9 septembre, a été blessé en levant sa section avec un entraînement remarquable sous un feu violent.

**Lieutenant BAUDOT** : accomplissant comme pilote des vols d'observation d'artillerie au milieu des projectiles ennemis, a fait une chute mortelle.

**Lieutenant MÉNARD** : étant chargé d'établir la liaison aérienne avec une ville coupée de toute communication avec l'armée, a réussi à descendre sur la ville au milieu des projectiles ennemis et à y atterrir, apportant au gouverneur des ordres et des pigeons voyageurs.

## Aviation.

**Lieutenant BAUDOT** : accomplissant comme pilote des vols d'observation d'artillerie au milieu des projectiles ennemis, a fait une chute mortelle.

**Lieutenant MÉNARD** : étant chargé d'établir la liaison aérienne avec une ville coupée de toute communication avec l'armée, a réussi à descendre sur la ville au milieu des projectiles ennemis et à y atterrir, apportant au gouverneur des ordres et des pigeons voyageurs.

**Lieutenant de CASSAGNAC**, 31<sup>e</sup> d'infanterie : sérieusement blessé, s'est particulièrement distingué par son énergie, son entrain au feu, son ascendance sur la troupe exclusivement composée de réservistes et aussi son habileté manœuvrière.

**116<sup>e</sup> BRIGADE D'INFANTERIE** : dans les journées des 18, 19 et 20 octobre, a résisté victorieusement aux attaques violentes et réitérées de l'ennemi, malgré des pertes considérables.

**Lieutenant-colonel de cavalerie DES VALLIÈRES**, chef d'état-major d'armée : a fait preuve d'intelligence et de dévouement dans l'exercice de ses fonctions depuis la constitution de l'armée.

**Capitaines WEMARE** et **LE ROCHAIS**, état-major d'une armée : n'ont cessé de remplir, sur leur demande, les missions les plus délicates et les plus périlleuses et s'en sont toujours acquittés d'une façon remarquable.

## Gouvernement Militaire de Paris.

**Adjudant PELET**, garde républicaine : affecté au 2<sup>e</sup> zouaves, s'est porté bravement en avant son régiment sous un feu des plus intenses d'obusiers, de canons, de mitrailleuses, de fusils, et cela pendant cinq jours entiers.

**Chef de bataillon MACKER**, chef d'état-major de la 7<sup>e</sup> division d'infanterie : s'est brillamment comporté dans tous les combats dans lesquels la 7<sup>e</sup> division a été engagée ; a rendu de précieux services le 31 août, en rassemblant sous le feu des troupes dispersées et en les portant en avant pour dégager des batteries sous le feu de l'infanterie allemande.

**Chef de bataillon TREILLARD**, 117<sup>e</sup> d'infanterie : depuis le début de la campagne, a pris part le 11<sup>e</sup>, de courage, de calme et de sang-froid. A contribué à la belle attitude du régiment dans ces engagements par les heureuses dispositions qu'il a prises avec son bataillon.

**Chef de bataillon SIGNORINO**, 102<sup>e</sup> d'infanterie : a été blessé le 22 août et malgré cette blessure a conservé le commandement de son bataillon jusqu'au moment où cette unité eut quitté par ordre la position qu'elle occupait.

**Chef de bataillon ERNOUL DE LA CHENELIERE**, 130<sup>e</sup> d'infanterie : a montré depuis le commencement de la campagne un dévouement, une énergie dignes du plus grand éloge. A fait preuve de qualités de chef remarquables.

**Chef de bataillon AVICE**, 117<sup>e</sup> d'infanterie : a dirigé brillamment sa compagnie, montrant toujours un courage calme et froid dans tous les combats où elle a été engagée. Les Allemands ayant pris un village et ayant placé devant eux des femmes et des enfants, a conduit vigoureusement la contre-attaque à la baïonnette.

## LÉGION D'HONNEUR

*Sont nommés dans la Légion d'honneur.*

## Au grade de chevalier.

**Chef de bataillon BOCK**, 41<sup>e</sup> territorial d'infanterie.

**Lieutenant MANTEY**, 242<sup>e</sup> d'infanterie : arrêté par le feu de sa section la progression des Allemands pendant plus d'une demi-heure, leur infligeant de grosses pertes. Quoique blessé n'a pas cessé de commander sa section jusqu'au bout.

**Chef de bataillon WALTER**, 50<sup>e</sup> territorial d'infanterie.

**Lieutenant RIU**, 253<sup>e</sup> d'infanterie : a été grièvement blessé le 19 août en conduisant vainement sa section au combat.

**Lieutenant POUS**, 125<sup>e</sup> territorial d'infanterie.

**Lieutenant MAILHAC**, 280<sup>e</sup> d'infanterie : a été grièvement blessé à la tête de sa section le 19 août.

**Lieutenant SEREUIL**, régiment d'infanterie de Vitry.

**Lieutenant LACROIX**, 280<sup>e</sup> d'infanterie : a été blessé en marchant à l'attaque portant le drapeau le 19 août.

**Capitaine VASSEAU**, état-major du 3<sup>e</sup> corps d'armée.

**Sous-lieutenant SANDRIN**, 97<sup>e</sup> d'infanterie : s'est conduit brillamment au feu. Blessé deux fois, a néanmoins conservé le commandement de sa section.

**Lieutenant ELIS**, 137<sup>e</sup> territorial d'infanterie.

**Capitaine BONAFOUS**, 326<sup>e</sup> d'infanterie : le 24 août, conduit avec énergie la fraction de la compagnie avec laquelle il se trouvait. Contusionné sérieusement par un éclat d'obus, a continué à mener ses hommes et a reçu une seconde blessure plus sérieuse.

**Lieutenant DESLETTRES**, 23<sup>e</sup> bataillon de chasseurs.

**Sous-lieutenant CHARBONNIER**, 107<sup>e</sup> d'infanterie : au combat du 23 août, a été blessé en entraînant sa section au feu, et s'est signalé d'une manière toute particulière par son sang-froid et son entrain.

**Capitaine WALSER**, 49<sup>e</sup> territorial d'infanterie.

**Sous-lieutenant SAUBANIER**, 107<sup>e</sup> d'infanterie : blessé de deux coups de feu en entraînant sa section au feu le 23 août.

**Capitaine VIARD**, 47<sup>e</sup> territorial d'infanterie.

**Lieutenant THEVENIN**, 27<sup>e</sup> d'infanterie : le 26 septembre, blessé au début de l'après-midi, est resté avec ses hommes qu'il a maintenus sous un feu violent jusqu'au soir. N'a consenti à sortir de sa tranchée qu'à dix-neuf heures.

**Lieutenant LUTENDU**, 23<sup>e</sup> bataillon de chasseurs.

**Sous-lieutenant PERDONCINI**, 163<sup>e</sup> d'infanterie : s'est fait remarquer par l'énergie avec laquelle il a enlevé sa section à l'attaque. A été atteint de deux blessures au moment de l'assaut.

**Capitaine PETAVIT**, service spécial du territoire.

**Lieutenant RIHOUET**, 165<sup>e</sup> d'infanterie : au cours du combat du 19 août, a donné l'assaut contre un groupe ennemi avec une vingtaine de trente-cinq soldats avec un major et un lieutenant mirent bas les armes ; a entouré les prisonniers et continué à combattre.

**Capitaine NIERMONT**, 55<sup>e</sup> territorial d'infanterie.

**Lieutenant CHARBONNIER**, 97<sup>e</sup> d'infanterie : a conduit sa section sous le feu avec un calme remarquable. A été rechercher des hommes qui restaient en arrière pour les conduire à l'assaut et n'a cessé de calculer avec précision les distances de tir même sous les rafales d'artillerie et de mitrailleuses.

**Capitaine RICHTER**, 36<sup>e</sup> territorial d'infanterie.

**Lieutenant CROISSANT**, 280<sup>e</sup> d'infanterie : a été blessé à la tête de sa compagnie qu'il conduisait à l'attaque le 19 août.

**Capitaine GOUOT**, 95<sup>e</sup> territorial d'infanterie.

**Sous-lieutenant RICHARDEAU**, 55<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : blessé d'une balle à la cuisse, le 10 août, alors que sa section avait subi de fortes pertes, a continué à commander, a refusé de se laisser relever, n'a été enterré dans le champ de bataille que quand tous les hommes blessés de sa section eurent été enlevés.

**Capitaine d'infanterie CLERC**, service spécial du territoire, 1<sup>e</sup> région.

**Sous-lieutenant JUNILLON**, 374<sup>e</sup> d'infanterie : blessé trois fois le 9 août, est resté à la tête de sa section dirigeant le feu de ses hommes avec un calme et un sang-froid remarquables. Blessé à la tête de sa section le lendemain, n'a quitté sa troupe que sur l'injonction de son chef de corps.

**Lieutenant FEDERICI**, 175<sup>e</sup> d'infanterie.

**Sous-lieutenant HENRY**, 2<sup>e</sup> zouaves de marche : a entraîné vigoureusement sa section le 5 octobre et l'a portée en avant sous le feu de mitrailleuses. Blessé d'une balle qui lui a traversé le bras est allé se faire panser et est revenu le lendemain reprendre le commandement de sa section.

**Capitaine CHEVREAU**, 72<sup>e</sup> territorial d'infanterie.

**Lieutenant LEMOINE**, 164<sup>e</sup>

**Capitaine DERON**, état-major, gouvernement militaire de Paris.

**Lieutenant SUSINI**, 18<sup>e</sup> territorial d'infanterie : le 26 septembre, sous un feu très violent, a rallié les éléments épars d'unités différentes. S'est mis à leur tête pour les entraîner à la charge, donnant l'exemple du devoir et du plus grand courage.

**Capitaine AUBEL**, Service de garde des voies de communication.

**Capitaine VERCNOCKE**, 21<sup>e</sup> territorial d'infanterie : blessé le 26 septembre d'un éclat d'obus sur la tête et d'un autre sur l'épaule gauche, a, malgré ses blessures, repris son service le lendemain. A commandé énergiquement et bravement sa compagnie le 4 octobre et a reçu deux nouvelles blessures.

**Capitaine ANTONINI**, 125<sup>e</sup> territorial d'infanterie.

**Capitaine CHAMBRE**, commissaire de gare de débarquement : officier très actif, très énergique et audacieux. A su, par son habileté et son initiative, maintenir la liaison pendant quatre jours consécutifs avec le corps de cavalerie qu'il était chargé de ravitailler dans des circonstances difficiles, poussant ses ravitaillements dans une zone parcourue par les coureurs ennemis, faisant le coup de feu avec son escorte et les soutiens de la cavalerie.

**Capitaine RIVERIEULX DE VARAX**, escadron territorial de dragons, 16<sup>e</sup> région.

**Lieutenant CAILLAT**, 3<sup>e</sup> chasseurs : s'est distingué dans plusieurs reconnaissances. Blessé est resté à la tête de son peloton.

**Lieutenant de réserve MANACH**, 6<sup>e</sup> chasseurs.

**Sous-lieutenant de cavalerie MALLET**, adjoint au chef du 2<sup>e</sup> bataillon du 74<sup>e</sup> d'infanterie : blessé au bras gauche, a continué à faire son service et a été toujours au premier rang sur le champ de bataille.

**Capitaine de réserve MILCENT**, service d'état-major, 13<sup>e</sup> région.

**Capitaine DINET**, 32<sup>e</sup> dragons : le 5 septembre a été grièvement blessé à la cuisse après avoir fait la reconnaissance du village occupé par des forces ennemis très nombreuses.

**Capitaine de réserve GIRAULT DE MIMORIN**, 12<sup>e</sup> dragons.

**Lieutenant ALBARET**, 19<sup>e</sup> dragons : très brillante conduite au feu. Ayant eu son cheval tué sous lui au combat du 19 août a continué sa reconnaissance.

**Lieutenant FOURNIER**, escadron territorial de dragons 18<sup>e</sup> région.

**Capitaine de réserve DES ISNARDS**, état-major du 1<sup>e</sup> corps de cavalerie : ancien officier, ayant une énergie rare, beaucoup de commandement et se dépensant sans compter. Rend complètement et des plus intelligemment les mêmes services qu'un officier de l'active.

**Capitaine HAMET**, groupe territorial du 3<sup>e</sup> d'artillerie à pied (Brest).

**Lieutenant de réserve THOMINET**, 60<sup>e</sup> d'artillerie : blessé à l'épaule et à la jambe en s'employant personnellement à l'enlèvement à bras du matériel de sa batterie, sous un feu très violent. A donné maintes fois au feu, depuis, des preuves éclatantes d'énergie et de sang-froid.

**Lieutenant de réserve BERNUS**, artillerie aux troupes du Maroc occidental.

**Lieutenant de réserve NERDEUX**, 1<sup>e</sup> d'artillerie : observateur d'artillerie, passe la nuit aux avant-postes d'infanterie et y recueille sur l'ennemi et sur ses moyens d'attaque les renseignements les plus précieux. S'ingénie à fabriquer des engins nouveaux et à installer pour l'infanterie des télescopes dans les tranchées. Donne à tous par sa science et l'emploi qu'il en fait avec intrépidité, l'exemple du plus beau dévouement intelligent et actif.

**Capitaine VALENTIN**, groupe territorial du 10<sup>e</sup> d'artillerie à pied.

**Lieutenant DUVAL**, 17<sup>e</sup> d'artillerie : blessé en circulant entre ses pièces pour donner du calme et de la confiance à ses troupes.

**Capitaine SOLENNE**, 45<sup>e</sup> d'artillerie.

**Sous-lieutenant de réserve BESSE**, 6<sup>e</sup> d'artillerie : officier d'une rare audace et de la plus grande vigueur. A été blessé le 17 septembre.

**Chef d'escadron PANTIN DE LANDEMONT**, groupe territorial du 3<sup>e</sup> d'artillerie à pied (Brest).

**Capitaine DUFOUR**, 1<sup>e</sup> groupe territorial du 1<sup>e</sup> d'artillerie : pendant près d'un mois

a assuré d'une manière continue l'évacuation d'énormes quantités de matériel, opérant avec le plus grand dévouement et beaucoup de sang-froid à proximité de l'ennemi. Sans se laisser troubler par la présence de l'ennemi, a fait évacuer le matériel d'un ouvrage alors que les ouvrages voisins étaient déjà occupés.

**Chef d'escadron BOFFINET**, service d'état-major du gouvernement militaire de Paris.

**Chef d'escadron de réserve BRUNOT DE ROUVRE**, adjoint au commissaire régulateur de Chaumont : a rendu des services exceptionnels depuis le début de la campagne dans la préparation et l'exécution des transports de troupes et de ravitaillement.

**Lieutenant territorial DUPRE**, compagnie territoriale du génie d'Algérie.

**Lieutenant de réserve BECQUET**, 6<sup>e</sup> bataillon du génie : brillante conduite pendant le combat du 2 septembre. A réussi à mettre le feu aux magasins à fourrage d'une ville occupée par les Allemands. A pu heureusement regagner nos lignes sous le feu de l'ennemi et de nos mitrailleuses.

**Chef de bataillon GIROD**, adjoint au directeur du service aéronautique au grand quartier général : a effectué plusieurs reconnaissances à longue portée, au-dessus de l'ennemi. Chef du groupe des escadrilles de bombardement, a obtenu des résultats remarquables et n'a cessé de donner l'exemple en montant en avion, dans des circonstances difficiles et périlleuses, pour lancer des projectiles au-dessus de l'ennemi.

**Sous-lieutenant de réserve MOINEAU**, pilote d'avion : a montré les plus belles qualités d'énergie, d'endurance et d'entrain.

**Médecin-major LEFORT**, 1<sup>e</sup> région.

**Médecin-major LEMAIRE**, 13<sup>e</sup> d'infanterie : donne sans cesse l'exemple du plus grand dévouement. Se rend chaque jour dans les tranchées pour repérer l'emplacement des blessés tombés entre les deux lignes et va les relever la nuit venue, le plus souvent sous un feu violent. A été blessé lui-même à la tête, d'un éclat d'obus.

**Médecin-major DELAHAYE**, 15<sup>e</sup> région.

**Médecin aide-major BOULAUD**, 105<sup>e</sup> d'infanterie : a, dans tous les combats livrés par le régiment, assuré le service médical presque sur la ligne de feu. Quoique malade depuis quelques jours, a continué son service ; blessé le 6 septembre, n'a pas voulu abandonner son poste et a continué à donner ses soins à de nombreux blessés.

**Médecin aide-major ROBIN**, gouvernement militaire de Paris.

l'explosion, blessé à la face et aux mains, en profitant pour s'échapper du trouble causé chez l'ennemi.

**Maréchal des logis BERNARD**, 29<sup>e</sup> dragons : a rempli plusieurs missions périlleuses avec intelligence et courage. Dans l'engagement du 5 octobre, s'est porté à l'attaque avec la plus grande bravoure. Blessé grièvement ne s'est porté en arrière que sur un ordre formel.

**Adjudant MAILLET**, 11<sup>e</sup> dragons : le 10 octobre, conduisant à l'attaque de nuit d'un village une section du 16<sup>e</sup> territorial encadrée et renforcée par des dragons à pied du 11<sup>e</sup> rég., a eu une attitude superbe en l'enlevant à l'attaque du village sous le feu le plus violent. Blessé à la jambe, ne s'est laissé conduire sur l'arrière que sur l'ordre réitéré du colonel.

**Adjudant JAHIER**, 11<sup>e</sup> dragons : le 10 octobre, à l'attaque à pied d'un village, a conduit au combat avec la plus grande vigueur une section de territoriaux complétée par des dragons, l'a maintenue et fait agir sous un feu violent, a reçu deux blessures en assurant ensuite son repli en bon ordre.

**Brigadier PERREAU**, 18<sup>e</sup> dragons : le 11 octobre, blessé par un éclat d'obus, resta à sa place disant à son capitaine commandant : « Cela ne m'empêchera pas de tirer ». Plus tard, ne pouvant marcher seul, refusa d'être emmené par ses camarades parce qu'il ne fallait pas, à cause de lui, diminuer le nombre des tireurs.

**Sergent FIEROBE**, groupe cycliste de la 8<sup>e</sup> division de cavalerie : blessé le 9 octobre, a refusé d'aller se faire panser et a déclaré vouloir suivre son chef auprès duquel il est resté jusqu'à la fin de l'action.

**Cavalier LAPLACE**, 18<sup>e</sup> dragons : le 11 octobre, grièvement blessé au côté gauche par un éclat d'obus, resta couché pendant deux heures pour ne pas attirer sur ses camarades le feu de l'ennemi, et ne consentit à se faire soigner que sur l'ordre formel de son capitaine commandant au moment où il crachait le sang et commençait à défaillir.

**Maréchal des logis LEYTIER**, 18<sup>e</sup> dragons : le 5 octobre, étant en reconnaissance, a ramené au galop, en le maintenant sur sa selle, un de ses cavaliers grièvement blessé, et l'a soigné derrière une meule de paille. Ayant réquisitionné une voiture dans un village voisinement canonné à ce moment, conduisit cet homme à l'ambulance. Le 11 octobre, étant avec son escadron, déployé à pied en tirailleurs, a été blessé d'une balle au ventre.

**Sergent PAGLIERO**, 4<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : a fait preuve du plus grand courage et du plus grand sang-froid. A résisté pendant quatre heures, avec sa section, à un feu violent d'infanterie et à un bombardement de grenades à main. A été assez grièvement blessé.

**Adjudant de réserve MARCHAND**, 4<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : s'est toujours distingué au feu par son sang-froid. Blessé le 15 octobre, à huit heures, a continué à commander sa section et n'a été se faire soigner qu'à vingt heures.

**Maréchal des logis LENOIR**, 7<sup>e</sup> d'artillerie : le 2<sup>e</sup> août, blessé d'un éclat d'obus, s'échappa d'une ambulance tombée au pouvoir de l'ennemi, tua 2 uhlans et parvint à travers bois à rejoindre sa batterie. Evacué, est rentré au régiment avant guérison complète.

**Sergent ANNÉTI**, 2<sup>e</sup> d'infanterie : brillante conduite dans tous les combats auxquels il a assisté. Blessé grièvement en entraînant sa section.

**Médecin auxiliaire LECHAUX**, 47<sup>e</sup> d'infanterie : a montré le plus grand courage en soignant les blessés sous un feu violent. A été blessé sur le champ de bataille.

**Adjudant MALENFER**, 13<sup>e</sup> d'infanterie : blessé par un projectile d'artillerie, a continué à commander sa section et n'a consenti à se laisser évacuer que lorsque sa plâtre a commencé à s'infecter.

**Adjudant COMITI**, 70<sup>e</sup> d'infanterie : blessé grièvement le 21 août en entraînant sa section à l'assaut d'un village.

**Adjudant MEUNIER**, 21<sup>e</sup> d'artillerie : n'a cessé de faire preuve de bravoure et de la plus intelligente énergie depuis le début des opérations. Grièvement blessé le 7 septembre, a continué à servir sans faiblesse sous un feu des plus violents.

*Le Gérant : G. CALMÈS.*

*Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris 7<sup>e</sup>.*